



Rentrée 2024

## A.S.C. ASSOCIATION SPORTIVE & CULTURELLE

Nous proposons des activités payantes dirigées par des professionnels avec spectacles ou expositions en fin d'année à la fête de l'école ou à l'espace Maurice Bédart pour certains ateliers.

La cotisation annuelle est de **185 €**. Un enfant inscrit s'engage à suivre les cours du mois d'octobre au mois de juin, spectacle compris. Aussi, veillez à n'inscrire votre enfant qu'à un atelier par semaine. Nous insistons sur le fait que l'enfant inscrit doit aller à l'activité toutes les semaines.

Chaque activité se déroule de 12h05 à 13h05 un jour par semaine (sauf le multisports de maternelle de 17h à 18h le lundi).

Voici ce que nous proposons à vos enfants cette année, sous réserve d'un nombre suffisant de participants :

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	INTERVENANT
LOISIRS CREATIFS			CP CE1		Brigitte Padini
LOISIRS CREATIFS	CE2 à CM2				Hélène Blin
G.R.S.		CP CE1	CE2 CM1 CM2		Christine de Pontaud
FOOT		CE1 CE2	CM1 CM2		Oualid Kacimi
DESSIN PEINTURE		CE1 CE2		CM1 CM2	Sandrine Chenot
MULTISPORTS 17h-18h		GS			Delphine Giger
COUTURE	CM1 CM2				Mme Tran Ba Tho
HAND-BASKET	CP CE1				Delphine Giger
HAND-BASKET	CE2 à CM2				Thomas Randretsa
CHANT			CP à CM2		Sandrine Carrière
RELAXATION / BIEN-ETRE	CM1 CM2				Lama D./Caroline P.
THEATRE		CP CE1			Agnès Bonpunt
BABY GYM				MS GS	Emeline Noll
THEATRE		GS CP			Auréliane Puech

Activité	Matériel nécessaire
GRS	Un ruban de GRS d'initiation couleur au choix et leggings
FOOT	Chaussures de foot avec crampons moulés, protège tibias, chaussettes hautes, collant chaud, maillot de corps, bonnet et gants pour l'hiver
MULTISPORT	Garderie obligatoire de 16h30 à 17h
LOISIRS CREATIFS CE2 A CM2	1 paire de ciseaux, 1 tube de colle, 1 crayon à papier, 1 pinceau
DESSIN PEINTURE	Crayon à papier, gomme, tube de colle

Vous pourrez rencontrer les intervenants lors de l'Assemblée Générale qui fera suite à la réunion d'informations générales le :

**Le jeudi 5 septembre**  
**Réunion d'informations générales à 18 h**  
**Assemblée Générale à 19 h**  
**À l'Amphithéâtre Saint-Pierre**

Pour les **ateliers du mardi et du jeudi**, si votre enfant a bénéficié des cours de soutien (APC) l'an dernier, nous vous demandons de ne pas l'inscrire avant d'avoir le feu vert de son enseignant.

Pour les ateliers et si votre enfant ne rencontre pas de difficultés scolaires, nous vous invitons à remplir le coupon ci-dessous, accompagné de votre règlement, le tout sous enveloppe **au nom de l'A.S.C.** à déposer au secrétariat du primaire, au plus tard le vendredi 15 septembre (Un chèque par atelier s'il vous plaît).

**Attention** : certains ateliers atteignent rapidement le nombre de participants suffisants. Si votre demande arrive alors que l'activité est complète, dans un souci de sécurité que vous comprendrez aisément, nous serons dans l'obligation de le refuser. De même, si l'atelier n'atteint pas les **12 participants**, nous ne pourrons le lancer.

Les élèves doivent être motivés par l'atelier pour vraiment avoir du plaisir à y participer toutes les semaines.

**Les ateliers débuteront le lundi 30 septembre 2024**



Monsieur et/ou Madame .....

Inscrite(nt) leur enfant ..... en classe de .....

À l'activité suivante : .....

Mail : .....

Et verse(nt) la somme de 185 €uros.

Date ..... Signature :

*Ces données ne seront utilisées que pour vous contacter en cas de besoin. Elles ne seront saisies dans aucune base de données.*